

PARC du

Mont Tremblant



Site enchanteur

Situé en plein coeur des Laurentides, à quelque 80 milles au nord de Montréal, le parc du Mont-Tremblant se présente comme un véritable paradis pour les amateurs de belle nature et les fervents de la vie au grand air. C'est une région au relief accidenté et très varié que parcourent de nombreux cours d'eau, qu'émaillent près d'un millier de lacs et que recouvre une forêt opulente. La superficie totale du parc est de 1,155 milles carrés.

Le secteur sud du parc, notamment la vallée moyenne de la rivière du Diable, enclavée entre le massif du Mont-Tremblant et celui de la Vache-Noire, est assurément, du point de vue topographique, l'un des plus beaux coins des Laurentides du nord de Montréal.

Depuis quelques années les voies d'accès ont été considérablement améliorées jusqu'à l'intérieur du parc. Des travaux sont en cours pour compléter le circuit routier.

Parc récréatif

Le parc du Mont-Tremblant est d'abord et avant tout un parc récréatif pour les amateurs de sports et de vie en plein air: camping, pique-nique, bain, canotage, excursion en forêt, etc. Il est de plus aménagé non pas pour un groupe limité de touristes, mais bien pour le grand public.

Trajet

De Montréal, le parc du Mont-Tremblant est facile d'accès: on s'y rend par les routes Nos 11 ou 11-A — ou l'autoroute, via Saint-Sauveur, sortie 26, Sainte-Adèle et Sainte-Agathe; de là, en continuant sur la route No 11 on gagne la vallée de la Diable via Saint-Faustin et les lacs Carré et Supérieur ou encore Saint-Jovite et le lac Tremblant.

On atteint la région du nord de Saint-Donat en empruntant depuis Sainte-Agathe la route No 30. On peut aussi se rendre de Montréal à Saint-Donat par la route No 18, via Rawdon. Par la route No 11, la distance de Montréal pour atteindre l'une ou l'autre barrière du parc est la même, soit environ 80 milles depuis l'extrémité sud de l'autoroute.

Emplacements de pique-nique et de camping

De nombreux emplacements de pique-nique et de camping ont été aménagés dans la vallée de la Diable sur les bords des lacs Chat et Monroe et au nord de Saint-Donat sur les bords des lacs Provost et Lajoie.

D'autres emplacements de camping et de pique-nique seront ouverts au public au début de l'été aux lacs Escalier, des Sables et en Croix ainsi que sur les bords de la rivière du Diable. Éventuellement, un nouvel emplacement de camping des plus agréables sera aménagé au lac Clair.

Dans tous les endroits aménagés, les services essentiels sont assurés: table, toilettes, eau potable, plage, etc. Le parc est actuellement en mesure de recevoir simultanément plusieurs milliers de visiteurs, campeurs et pique-niqueurs.

Vallée de la Diable

Au lac Chat, les visiteurs ont à leur disposition plus d'un mille de plage, soit au Petit-Chaudron même, soit à la Pointe-des-Bouleaux qui prolonge le Petit-Chaudron au nord.

Au lac Monroe, plus de quatre milles de plage ont été aménagés. Les visiteurs, pour y dresser leur tente ou pique-niquer, ont le choix entre la Passe, la Timbale, la Crémaillère, la Gamelle, le Ruisseau-des-Aulnes, la Bacagnole, la Baie-des-Indiens et l'Étroit.

Ceux qui préfèrent la rivière et les eaux vives ont le choix entre la Vache-Noire (près du pont de la barrière), la Sablonnière, le Pont-de-la-Diable (près du lac Chat), la Faucille, le Barrage, les Chutes-croches, le Ruisseau-Saint-Louis et le Vieux-Camp.

Les amateurs de pêche disposent d'un très bel emplacement de camping sur les bords du lac Lauzon, face à la Bacagnole.

Nord de Saint-Donat

Des emplacements de pique-nique et de camping, susceptibles d'accueillir simultanément plusieurs centaines de visiteurs, ont été aménagés le long des lacs Provost et Lajoie; d'autres seront ouverts bientôt. On a commencé à défricher une route qui rejoindra celle de la vallée de la Diable, au nord du lac Escalier, et qui permettra d'aménager un nombre considérable d'emplacements de pique-nique et de camping.

Beauté du paysage

Aux amateurs de belle nature, le parc du Mont-Tremblant, avec ses montagnes aux falaises abruptes, ses vallées profondément encaissées, ses lacs d'origine glaciaire, ses cours d'eau rapide et ses forêts de conifères et de feuillus, offre une variété illimitée de décors.

OFF
T6 P31
A14/M61-
1964 B

Routes intérieures

Le public peut maintenant circuler en toute sécurité sur les routes du parc. De la barrière de la vallée de la Diable jusqu'au-delà du lac Lauzon, la route a été recouverte à l'automne d'une mince couche de gravier sur une distance d'environ 10 milles. Du lac Lauzon au lac Escalier, soit sur une distance de 16 milles, la route a été élargie et recouverte de gravier. Cette route en très bon état permet aux visiteurs de se promener en voiture à travers un paysage des plus pittoresques.

Sites à visiter

Il y a des sites qui, pour leur beauté naturelle, méritent une visite particulière, tels que la chute du Diable et les chutes Croches le long de la Diable, ou la chute aux Rats au nord du lac Lajoie. De la Corniche sur le bord du lac Monroe, on a du lac et des montagnes qui l'entourent une vue aérienne magnifique.

Sentiers

Pour ceux qui aiment la marche, de nombreux sentiers cheminent à travers la forêt et conduisent aux principaux lacs qui se déversent dans la Diable.

Canotage

Aux amateurs de canotage, les méandres de la Diable en aval du lac Chat offrent une bonne quinzaine de milles d'un décor splendide, sans aucun portage.

Pêche

Il y a aussi de la pêche dans le parc, même de la belle pêche pour ceux qui s'y connaissent. Toutefois à cause de l'affluence des visiteurs, il n'est pas possible de faire du parc du Mont-Tremblant un paradis à nul autre comparable pour les pêcheurs et d'assurer à chacun en toute saison sa limite quotidienne de capture. C'est pourquoi la pêche, que l'on tâche de rendre aussi intéressante que possible, ne figure dans le parc du Mont-Tremblant que comme l'un des nombreux éléments d'attraction. Elle est plus particulièrement fructueuse au printemps et au début de l'été.

Les espèces de poissons d'ordre sportif qui se rencontrent à l'état indigène dans les eaux du bassin de la Diable et au nord de Saint-Donat sont la truite mouchetée et le grand brochet du nord. La pisciculture de Saint-Faustin a introduit la truite brune dans la rivière du Diable, la truite grise dans les lacs Monroe et Escalier, la truite arc-en-ciel dans la rivière du Diable et le lac Lauzon, et la truite rouge du Québec dans le lac Poisson. On pêche du brochet dans les lacs Escalier, des Sables et en Croix. Dans la région au nord de Saint-Donat, on trouve de la truite rouge aux lacs Clair et aux Rats.

Desensemencements intensifs de fretins et d'adultes de truite mouchetée, grise, brune, arc-en-ciel et rouge du Québec sont effectués chaque automne en prévision de la saison de pêche de l'année suivante.

Permis requis pour pêcher

Seuls le permis de séjour dans le parc et le permis régulier émis par la province sont requis. Aucun droit spécial n'est exigé. On se procure le permis de pêche régulier dans toute localité de la province ou à l'une des barrières du parc.

Engins et appâts

Tous les modes de pêche sportive autorisés ailleurs dans la province sont permis dans le parc: mouche, lancer, traîne, tambour fixe, leurre artificiel, ver, etc. Le transport des ménés morts ou vifs et leur usage comme appâts sont formellement interdits.

Chasse et port d'armes

Aucune chasse n'est permise dans le parc du Mont-Tremblant. Le port d'armes ou de tout autre engin de chasse est strictement interdit.

Chiens et chats

Les chiens et les chats ne sont pas admis dans le parc. Toutefois, pour accommoder les visiteurs qui voyagent avec des animaux domestiques, un magnifique emplacement de campement a été aménagé sur le bord de la rivière du Diable immédiatement au nord de la barrière, dans lequel les chiens, les chats et les autres animaux domestiques sont admis pourvu qu'ils soient gardés en cage ou tenus en laisse.

Moteurs

Les embarcations avec moteur intérieur ou les moteurs hors-bord sont admis dans le parc. Toutefois, pour assurer la tranquillité des visiteurs, le Ministre ou son fondé de pouvoir peut sur certains lacs limiter la force des moteurs ou en prohiber l'usage. L'usage des moteurs est actuellement prohibé sur les lacs Chat et Lauzon.

Embarcations à louer

Quelques embarcations à louer aux lacs Chat, Lauzon et Monroe à \$2.00 par jour ou à \$1.00 la demi-journée. Pas de prix spécial pour location à la semaine. Pas de location de canot, skis nautiques ou moteur hors-bord.

Ravitaillement

Il n'y a ni auberge, ni restaurant, ni poste d'essence dans les limites du parc. Ceux qui désirent séjourner dans le parc doivent apporter leur tente ou leur roulotte et leur matériel de campement. On peut commodément se ravitailler dans les centres avoisinants. Un service de livraison, tous les jours pour le lait et plusieurs fois par semaine pour les autres denrées, fonctionne durant l'été.

Barrières

Les barrières du parc sont ouvertes tous les jours de 6 h. a.m. à 10 h. p.m., à l'exception du vendredi où elles ferment à 11 h. p.m.

Taux d'admission dans le Parc

\$1.00 par jour par véhicule de promenade. Pour un séjour prolongé, \$5.00 par semaine. Pour les camions d'une tonne et plus, \$2.00 par jour. Pour les autobus, \$5.00 par jour. La durée du séjour dans le parc n'est pas limitée.

MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE
SERVICE DES PARCS

Hôtel du Gouvernement

QUÉBEC

1964